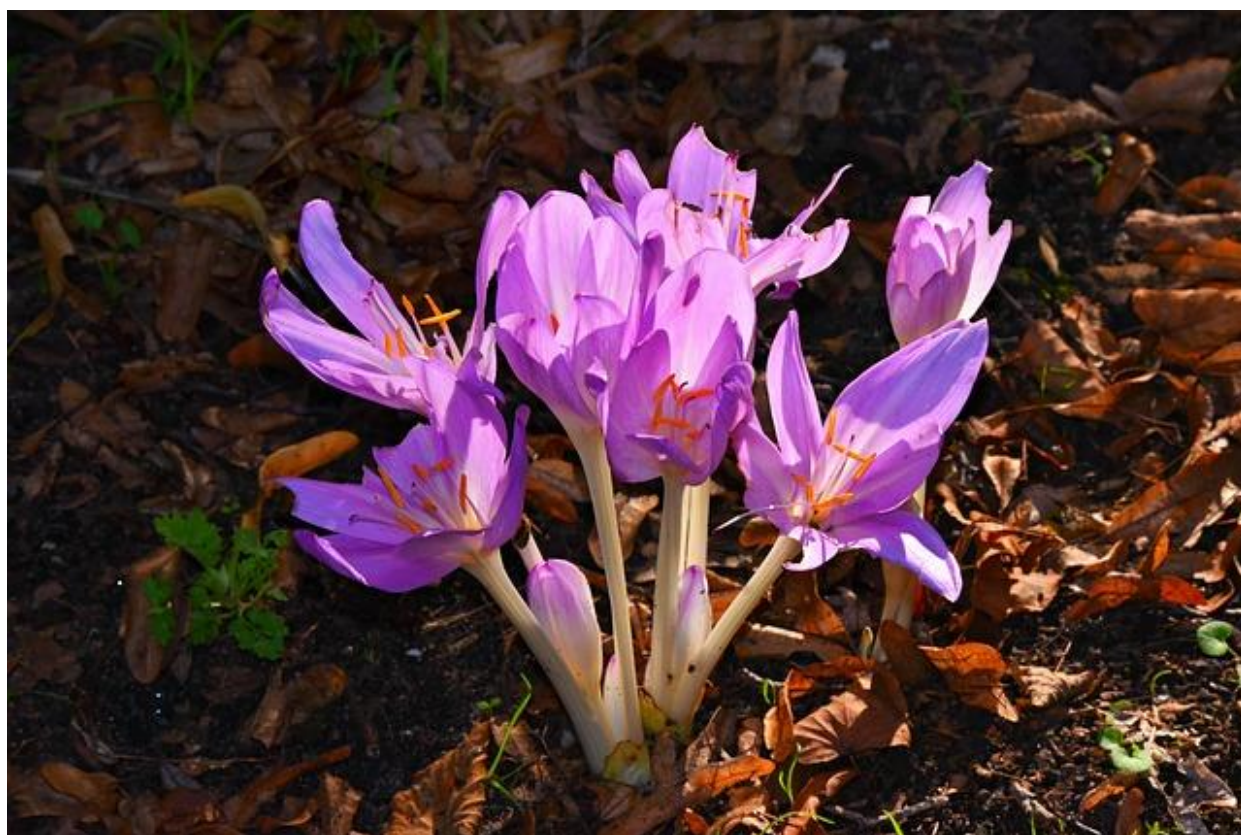


BULLETIN MUNICIPAL

**Automne
2020**



Commune de CHOUZELOT



Mairie de Chouzelot : 20 rue Charles Prillard – 25440 Chouzelot – Tél : 03 81 63 52 11
mail : mairie-chouzelot@wanadoo.fr – Site Internet : www.mairie-chouzelot.fr

LE MOT DU MAIRE



Christian MESNIER, maire

Chères Chozeloises et chers Chozelois,

J'espère vous trouver toutes et tous en bonne santé, et que la pandémie mondiale du "Covid19" ne perturbe pas trop vos vies professionnelles et familiales. Sachez que l'équipe du conseil municipal est à votre disposition si vous avez besoin d'aide et de services car cette situation particulière risque de durer...

Depuis le mois de mai, des projets se sont déjà présentés à nous :

- Suivi et aide au bon déroulement de projets d'urbanisme.
- Nettoyage de notre village.
- Début des consultations de bureaux d'études pour organiser l'installation de nouveaux équipements afin de sécuriser la circulation dans notre village notamment au niveau de la nouvelle boulangerie et dans la rue Charles Prillard.

Notre nouvelle équipe municipale est motivée et déterminée à faire en sorte que ce mandat soit porteur de projets novateurs ayant pour finalité le bien-être de tous nos administrés.

Je remercie les membres du conseil municipal pour leur implication et leur motivation pour le travail réalisé et à venir, qui se fera toujours dans l'objectif de limiter les dépenses.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Et à très bientôt.

Christian Mesnier,
Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2020

- **Désignation des représentants au SIPQ (Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey) :**

Titulaires :

Christian Mesnier

Sylvie Perrin

Suppléants :

Marie-Jeanne Jeannin

Malory Galmiche

- **Délégation de fonctions aux adjoints :**

1er adjoint : Thierry Guinet : Forêt, chemins, routes, entretien du village et sécurité

2ème adjoint : Sylvie Perrin : Finances, social, CCAS, information et communication

3ème adjoint : Didier Bailly : Bâtiments communaux, environnement et urbanisme

- **Composition des commissions :**

Commission du 1^{er} adjoint : Claudine Guinet, Vincent Guinet et Grégory Marmet

Commission du 2^{ème} adjoint : Claudine Guinet, Marie-Jeanne Jeannin, Danielle Stadelmann, Malory Galmiche et Sébastien Male

Commission du 3^{ème} adjoint : Claudine Guinet, Marie-Jeanne Jeannin, Danielle Stadelmann, Malory Galmiche, Sébastien Male, Vincent Guinet et Grégory Marmet

- **Indemnités des Elus :**

Sur proposition du Maire, le Conseil décide à l'unanimité, soit 11 voix pour, de maintenir les taux des indemnités des élus de la précédente équipe municipale.



De gauche à droite : Sylvie Perrin, 2^{ème} adjointe – Thierry Guinet, 1^{er} adjoint – Christian Mesnier, maire – Didier Bailly, 3^{ème} adjoint

Séance du 24 septembre :

1. Participation assainissement collectif : révision du tarif

Le conseil décide à l'unanimité, soit 11 voix pour, de fixer la participation à 800 €.

2. Validation de la destruction des WC extérieurs et organisation de l'isolation intérieure de la salle des fêtes (en collaboration avec le GAR) : un rendez-vous va être organisé avec le GAR.

3. Cartes d'identité du maire et des adjoints : le conseil accepte à l'unanimité l'établissement de cartes d'identité d'élus à la Préfecture.

4. Affouage : à l'unanimité, le conseil décide qu'il sera exigé de chaque affouagiste une attestation d'assurance au moment de l'inscription.

5. Repas des anciens : le conseil décide qu'en fonction du contexte sanitaire, le repas des anciens pourra être remplacé par une distribution d'un panier cadeaux.

6. Ligue Cancer : le conseil décide que les subventions annuelles aux associations seront étudiées et attribuées uniquement sur demande des associations.

Ordre du jour du 15 octobre :

1. Salles des fêtes et salle de la mairie : organisations et délibérations

2. Instruction des dossiers d'urbanisme concernant la servitude : site inscrit « site de la vallée de la Loue » : délibération de principe sur l'avis du maire à donner

3. Micro-crèche de Quingey : nouvelle convention

4. Départ d'un locataire : résiliation d'un bail et organisation pour la remise en location

5. Missions des 3 adjoints à présenter et organiser

6. Taxe d'aménagement : révision du taux

7. SIPQ :

. Désignation d'un délégué titulaire au bureau du SIPQ (formalité)

. Futur schéma directeur d'assainissement

8. Nettoyage des rues : dates à fixer

9. Validation de la commande de tableaux d'affichage

10. Formation des élus : organisation

11. Problèmes de voirie :

. Route de Busy

. Rue Charles Prillard (intervention de la SAUR à confirmer)

12 : Questions diverses

Informations diverses :

• Le jour de permanence à la mairie est le mardi après-midi.

• Le site Internet de notre commune a fait peau neuve mais n'a pas changé d'adresse : <https://mairie-chouzelot.fr/> !

Allez le visiter et découvrir les nouveautés et d'anciennes interviews de Raymonde Prillard, Lucette et Mathias Guinet, Marcelle et René Prillard, Gaby Chalaisse (<https://mairie-chouzelot.fr/videos/>) ... et n'hésitez pas à nous faire parvenir les erreurs qui pourraient y figurer !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LOUE LISON – CCLL

Les élections du conseil communautaire pour élire le Président et ses Vice-Présidents ont eu lieu le 8 juillet dernier.

Voici les résultats :

Président : Jean-Claude GRENIER

1^{ère} Vice-Présidente : Sarah FAIVRE

2^{ème} Vice-Président : Philippe MARECHAL

3^{ème} Vice-Président : Philippe BOUQUET

4^{ème} Vice-Présidente : Isabelle GUILLAME

5^{ème} Vice-Président : Vincent MARGUET

6^{ème} Vice-Président : Maxime GROSHENRY

7^{ème} Vice-Présidente : Nathalie VAN DE WOESTYNE

8^{ème} Vice-Président : Jean-Claude STADELMANN



Le Président, Jean-Claude Grenier, et ses Vice-Présidents

En bas de gauche à droite : Maxime Groshenry, Philippe Maréchal, Jean-Claude Grenier, Sarah Faivre, Philippe Bouquet

En haut de gauche à droite : Vincent Marguet, Isabelle Guillame, Nathalie Van de Woestyne, Jean-Claude Stadelmann

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DE QUINGEY – SIPQ

Les élections du nouveau conseil ont eu lieu le 12 juin dernier.

Voici les résultats :

1. Président : Gilles ARNOULD
2. Vice-présidence école – périscolaire : Gaëlle CELLIER
3. Vice-présidence eau – assainissement – église et cimetière : Marc JACQUOT
4. Vice-présidence médiathèque : Sylvie PERRIN



De gauche à droite :

Gaëlle Cellier – Gilles Arnould – Marc Jacquot – Sylvie Perrin



LES TRAVAUX A CHOUZELOT

Avez-vous remarqué les nouvelles clôtures ainsi que les pompes à museaux ?



Le puit et les pompes à museaux

→ **L'intervention de l'EPAGE** (Syndicat Mixte Haut Doubs Haute Loue créé au 1^{er} janvier 2019, labélisé Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) a permis la pose de 5.5 km de clôtures, la création de 8 points d'abreuvements et la plantation de près de 3000 arbres sur une longueur de 5,5 km de Lavans-Quingey, Quingey à Chouzelot. Ce projet d'envergure a pour objectif d'initier l'implantation d'une ripisylve, écosystème riche de boisements de berge, et de limiter l'accès au bétail à la rivière. Ainsi on évite le piétinement des berges, la pollution de l'eau par les déjections et les traitements antiparasitaires. Ces travaux ont été réalisés avec l'accord des propriétaires et exploitants agricoles.



Le puit

→ Les conseillers sont intervenus dans la rue Charles Prillard afin de nettoyer le réseau d'assainissement.



→ Les travaux de voirie sur le chemin des Jovinets effectués par la Communauté de communes sont terminés.



LES INFOS CHOZELOISES

Matinée de nettoyage du village du 4 juillet

La matinée de nettoyage de notre village organisée par le conseil municipal s'est très bien déroulée, une quinzaine de personnes y ont participé.

Prochaine date : 7 novembre, rdv devant la mairie à 8 h ! ANNULE (confinement)



Infos du GAR

Le nouveau programme du GAR a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Le bureau a changé : Présidente : Catherine Mesnier, Trésorière : Christine Faivre, Secrétaire : Danièle Guinet.

Vous le trouverez également sur notre site Internet, en fonction de l'évolution des réglementations de la Covid19.

Changement de propriétaire du magasin Coccinelle



Depuis le 27 mai, nous accueillons un nouveau gérant pour le magasin Coccinelle : Christophe Liebault.

Avec de nouveaux horaires : du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h.

Nouvelle boulangerie à Chouzelot : La boulangerie du Moini



Une boulangerie à Chouzelot ! Située à la place du garage auto Gap, route de Byans. Elle est ouverte du mardi au samedi : 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 13h.

Des incivilités ont été commises :

→ Vers l'abri bus, route de Byans, les bacs à fleurs ont été cassés.



→ La table de pique-nique installée à la « Grande Roche » a été brûlée...



Le conseil municipal va bientôt intervenir pour remettre en ordre ces dégâts.



Etat Civil

Décès année 2020 :

BEAZCUA ECHANIZ Angel – 23 mai 2020

Naissances année 2020 :

HOLZ Jade Dominique Noëlle : 4 avril 2020

TRAJKOSKI Arthur : 11 juillet 2020

MICHEL Hélène : 7 septembre 2020

GUINET Alice : 15 octobre 2020



Bientôt des jardins communaux !



Vous êtes locataire à Chouzelot et la possibilité de faire un jardin vous intéresse ?
Faites-vous connaître auprès de notre secrétaire le mardi après-midi ou auprès de
Sylvie Perrin, 06.31.60.32.16.

Nous étudierons les demandes et reprendrons contact avec vous rapidement...

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage,
- Les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage,
- Les épluchures.



Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Il est bon de rappeler le nécessaire respect du voisinage, des espaces privés et publics.

Le bien vivre ensemble

N'oublions pas que nous sommes dans un village rural où il est normal d'entendre les cloches de l'église sonner, les chiens aboyer, les coqs chanter au lever du jour, les ânes braire, les vaches beugler, les engins agricoles ronronner et les oiseaux chanter !



Pour rappel, les bruits de voisinage doivent avoir lieu de :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30

Les Samedis de 9 h à 19 h

Les Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Recette

Gâteau aux noix

Pour réaliser cette recette (8 personnes), il faut vous :

2 œufs - 1 pot de crème fraîche de 20 cl - 1 pot de sucre semoule (le pot de crème sert de mesure) - 1 pot de farine - 1 pot de noix concassées (125 g environ) - 1 paquet de levure chimique - 1 pincée de sel

1. Mélanger les œufs et la crème.
2. Y ajouter le pot de sucre, mélanger.
3. Après avoir mélangé la levure à la farine, les ajouter au mélange précédent.
4. Ajoutez les noix et le sel. Mélangez le tout.
5. Versez dans un moule à manquer 22/26cm
6. Cuire au four 45 mn à thermostat 6/7.
7. Décorez éventuellement avec des cerneaux de noix.

Bonne dégustation !!

